

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 25 avril 2008**

Etaient présents à l'ouverture de la séance sous la présidence de M. Denis WIEDERKEHR, Maire, Mmes et MM. Adrien KUNKLER, Corinne STARCK, Gérard POURE, Sylvain ZAPPELINI, Gérard HUFFSCHMITT, Christian ALLEMANN, Philippe ALLEMANN, Astride MUESPACH, Vincent SUTTER, Sabine THEVENIN, Josiane JURET, Michel CRON, WIEDERKEHR Pierre.

Absent excusé : M. Fernand ROTH

#### **5. QUESTIONS FINANCIERES**

- Tarifs 2008 : Lors du vote des tarifs 2008, la location de la Halle de la Liberté par une personne extérieure à la commune pour une journée privée était de 160 € alors que la location pour un apéritif est de 150 €. Etant donné le peu de différence, M. le Maire propose de fixer le tarif pour une journée privée à 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de fixer le prix de location à 200 €.

- Participation annuelle du SIAEP : Comme chaque année le SIAEP verse à la mairie une participation relative à l'utilisation des locaux occupés par la secrétaire. En 2006, la participation s'élevait à 360 €. En 2007 et 2008 aucune participation n'a été demandé.

M. le Maire propose de rattraper ce retard et de demander 360 € pour chaque année. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le montant de cette participation pour les années 2007 et 2008.

- Demandes de subventions : M. le Maire informe le conseil municipal des diverses demandes de subventions adressées par les associations suivantes :

- Les Restos du Cœur
- ALSID (soins infirmiers à domicile)
- Centre Aéré de Hégenheim
- Centre local d'information sur la maladie d'Alzheimer
- L'association Sépia

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 31 € au centre local d'information sur la maladie d'Alzheimer.

#### **6. ECOLE**

- Demande d'achat de tricycles : M. le Maire informe que Mme PRAUTOIS, directrice de l'école maternelle, avait fait une demande pour acquérir des tricycles dans le but de développer la motricité des enfants. L'ancien conseil municipal avait refusé d'acheter ce matériel. M. le Maire fait lecture d'une lettre des parents d'élèves soutenant la demande effectuée par Mme PRAUTOIS. Cette lettre a été signée par un grand nombre de parent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas acheter ces tricycles pour le moment mais que la question pourra à nouveau être évoquée lors de la prochaine rentrée scolaire.

- Demande de subvention pour un voyage scolaire : M. le Maire rappelle que les classes de CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire à Doucy-en-Bauges du 2 au 6 juin prochain. Lors du Conseil Municipal du 29 février 2008 il avait été décidé d'allouer une subvention de 20 € par enfant participant au voyage. Melle MOLL, institutrice à Michelbach-le-Haut sollicite à nouveau la commune car le coût à la charge des parents reste élevé (380,80 € par enfant) malgré les subventions et les diverses manifestations déjà organisées. Il y a 18 enfants d'Attenschwiller qui participeront à ce voyage.

Les conseillers municipaux se demandent pourquoi les instituteurs ont organisé un voyage si loin et avec un coût aussi important.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter la subvention. La commune participera donc à hauteur de 20 € par enfant. Pour un coût total de 360 €.

- Demande d'achat d'un photocopieur : M. le Maire soumet la demande de Melle BONI, directrice de l'école primaire, relative à l'achat d'un nouveau photocopieur. En effet, un réparateur est venu mais il est irréparable. Depuis le mois de février Melle BONI va faire les copies sur le copieur de l'école maternelle. Ce dernier est en bon état puisque la mairie l'a acheté il y a 2 ans.

M. le Maire présente les trois devis qui s'élèvent à :

- 2 140 € HT pour CANON
- 1 306 € HT pour RICOH
- 1 590 € HT pour DYCTAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas acheter un nouveau photocopieur comme il y en a déjà un à la maternelle, ils estiment que c'est suffisant.

- Achat d'un nouvel ordinateur pour l'école maternelle : Suite à l'installation de l'Internet haut débit à l'école primaire, l'ancien conseil municipal voulait que l'école maternelle ait également le haut débit. L'entreprise chargée de cette installation a informé M. le Maire que l'ordinateur présent à la maternelle n'est pas suffisamment puissant pour avoir le haut débit, il faudrait en acheter un nouveau. M. le Maire présente le devis établi par la société EXENTA, il s'élève à 766,17 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'achat de ce nouvel ordinateur.

## **7. DIVERS**

M. Gérard POURE fait un bref rappel quand à l'avancée des travaux dans la salle de sport. Il informe que les ouvriers ont enlevé le placo et que l'entreprise WIEDMER pourra venir égaliser le sol. Il présente également divers devis pour une nouvelle porte en acier. Enfin, il précise qu'il est en train de démarcher des entreprises de nettoyage industriel pour procéder au nettoyage de la salle de sport. Suite à la visite à Morvillars il a été décidé de ne pas mettre le sol proposé par l'entreprise Latitude 180 car cela ne correspond pas à ce qu'il y avait avant. Selon M. NEMETT en ajoutant entre 6000 et 8000 € on pourrait avoir le même sol qu'avant.

M. Gérard HUFFSCHMITT fait remarquer qu'il y a beaucoup d'infiltration et que la structure a beaucoup bougé. Il se demande si désormais la salle est bien stabilisée pour ne pas refaire les mêmes erreurs qu'il y a 20 ans. M. Gérard POURE précise que des

micropieux ont été mis en place. Ils sont plantés à 8 m sous terre dans le sol dur et non pas dans le remblai. Concernant les infiltrations, il en est conscient : les ouvriers sont en train de chercher pour savoir d'où ça vient et comment on peut y remédier.

Enfin M. le Maire précise que de toute façon on ne peut pas faire une salle toute neuve sinon le budget aurait considérablement augmenté, il précise également que l'assurance décennale prendra effet à la fin des travaux. Donc il y a une garantie de 10 ans sur tous les travaux effectués en ce moment.

- Félicitations : M. le Maire fait lecture des félicitations reçues suite au renouvellement du conseil municipal.

- Remerciement : Monsieur le Maire fait part des remerciements de M. Marcel SIMON pour le cadeau offert lors de son 80<sup>ème</sup> anniversaire.

- M. le Maire informe que l'ADAUHR procédera prochainement à une enquête en vue de la révision du POS pour de la zone vers la rue du Moulin (futur lotissement) mais aussi pour l'ouverture de la zone NAe concernant la ZAC.

- M. Philippe ALLEMANN se fait le porte parole des habitants de la rue Breton. Suite aux travaux d'assainissement la rue a été considérablement dégradée, il y a des trous, de la gadoue... Du tout venant a été mis devant chez M. Fernand ROTH mais pas ailleurs. Ils ne comprennent pas pourquoi et ils souhaiteraient également savoir quand les travaux vont continuer car pour le moment rien ne bouge. M. le Maire explique qu'il a des soucis entre le DDA et la SADE, mais qu'une réunion a lieu mercredi 30 avril afin de débloquer la situation. M. Christian ALLEMANN propose qu'une lettre soit envoyée aux riverains ou alors qu'une réunion publique soit organisée. M. Fernand ROTH en charge du dossier étant absent, il sera informé de cette demande et une décision sera prise suite à cette réunion du 30 avril.

- M. Sylvain ZAPPELINI informe des soucis de stationnement en face du restaurant dans la rue Wilson. Les riverains sont très souvent gênés et quelque fois ils ne peuvent même pas rentrer chez eux. Il demande s'il serait possible de faire un marquage au sol.